

Recommandations pour la vaccination de base contre la varicelle pour les adolescents.

Pourquoi vacciner contre la varicelle?

La varicelle est une maladie virale très contagieuse, transmise de personne à personne. Elle s'attrape le plus souvent durant l'enfance et se manifeste par de la fièvre, de la fatigue et des boutons sous la forme de taches rouges qui démangent, deviennent des vésicules, puis finissent par se dessécher en formant des croûtes et en laissant parfois des cicatrices. La varicelle de l'enfant est une maladie désagréable, mais généralement bénigne. Le risque de complications est beaucoup plus élevé si la varicelle est attrapée à l'âge adulte. En Suisse, on estime chaque année à environ 3 000 les cas de varicelle chez des personnes de plus de 16 ans, dont 60-70 doivent être hospitalisées à cause de complications. Ces complications sont des infections bactériennes de la peau, des pneumonies, des méningites et des encéphalites (inflammation du cerveau) qui peuvent être graves, voire mortelles. Si l'on considère 100 000 malades, 2 enfants mourront des complications liées à la varicelle, le nombre de décès s'élevant à 30 lorsque les malades ont plus de 16 ans. La persistance du virus dans le corps peut aussi entraîner l'apparition d'un zona, souvent des années plus tard. Enfin, la varicelle représente un risque très important pour les femmes enceintes (pneumonie grave, malformation du fœtus), les nouveau-nés et certains malades dont le système immunitaire est affaibli. Ainsi, il est indispensable de protéger de la varicelle tous ceux qui ne l'ont pas attrapée pendant leur enfance. Ceci est possible grâce à la vaccination.

Quel est le meilleur âge pour vacciner contre la varicelle?

La varicelle de l'enfant est une maladie généralement bénigne. La vaccination contre la varicelle est donc recommandée aux jeunes de 11 à 15 ans qui n'ont pas encore eu la varicelle. Dans le doute, la vaccination est aussi recommandée: si les anticorps existent déjà, ils neutraliseront immédiatement le vaccin qui n'aura aucun effet secondaire. La vaccination est également recommandée aux jeunes adultes (< 40 ans) qui n'ont pas eu la varicelle, surtout aux femmes qui souhaitent avoir des enfants (une grossesse devant être évitée pendant un mois après chaque dose de vaccin). Si une personne déclare avoir fait une varicelle par le passé, cette information peut être considérée comme fiable. En cas de doute, une prise de sang mesurant les anticorps contre la varicelle permet de déterminer si une personne nécessite – ou non – d'être vaccinée.

La vaccination contre la varicelle est également recommandée aux personnes (enfants ou adultes) qui sont en contact avec une femme enceinte qui n'a pas eu la varicelle ou avec des malades dont le risque de complications est particulièrement élevé (personnes souffrant d'eczéma sévère, de leucémie ou de cancer, en attente d'une greffe ou avant un traitement avec des médicaments immunosuppresseurs, prématurés nés avant 33 semaines ou avec un poids de naissance < 1500 g). Enfin, la vaccination est parfois nécessaire déjà pendant l'enfance pour ceux qui souffrent d'eczéma sévère ou de certaines maladies graves. Si vous pensez que votre enfant devrait être protégé contre la varicelle, parlez-en à votre médecin.

Ne pas être immunisé contre la varicelle à l'adolescence, c'est prendre des risques pour sa santé.

Le virus de la varicelle est tellement contagieux que pratiquement tout le monde l'attrape un jour. Si la varicelle est attrapée pendant l'enfance, elle est généralement bénigne et entraîne une protection à vie. Mais si la varicelle survient à l'adolescence ou à l'âge adulte, elle nécessite fréquemment une hospitalisation et le risque de complication est élevé. Faire une varicelle représente aussi un risque pour les membres de la famille et de l'entourage, particulièrement les femmes enceintes non immunes et les nouveau-nés, qui risquent d'être infectés.

Le vaccin contre la varicelle.

Le vaccin contre la varicelle contient des virus qui ont été affaiblis jusqu'à ne plus être capables de provoquer la varicelle. Ces virus atténués sont produits en laboratoire sur des cultures de cellules. Ce sont des virus vivants atténués, capables de mimer l'infection naturelle et de déclencher des défenses immunitaires efficaces et persistantes. Les vaccins contre la varicelle contiennent des traces d'antibiotique (néomycine) et de cellules qui sont utilisés pour leur production, ainsi que diverses substances stabilisatrices. Ils ne contiennent pas de mercure.

Le vaccin protège à 80% contre toutes les formes de varicelle et à 90% contre les varicelles graves ou compliquées. Ainsi, la plupart des personnes vaccinées ne feront pas la varicelle. Les autres auront une varicelle atténuée: elles auront moins de fièvre, moins de boutons et guériront plus rapidement que si elles n'avaient pas été vaccinées.

La vaccination nécessite 2 doses de vaccin contre la varicelle à au moins 4 semaines d'intervalle. Le vaccin contre la varicelle peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

Contre-indications à la vaccination contre la varicelle.

La vaccination contre la varicelle n'est pas indiquée pour les jeunes enfants en bonne santé. Chez les adolescents et jeunes adultes, la vaccination est contre-indiquée pendant la grossesse (une contraception est nécessaire pendant un mois après chaque dose de vaccin). En cas de maladie bénigne, il suffit de retarder la vaccination de 1 à 2 semaines. La vaccination doit être évitée chez les malades dont le système immunitaire est déficient ou ceux qui prennent un traitement immunosuppresseur (cortisone en particulier). La deuxième dose de vaccin est contre-indiquée chez les personnes (environ 1 par million) ayant fait une forte réaction allergique à la première dose ou à la néomycine. Si vous avez un doute, parlez-en à votre médecin.

Effets indésirables du vaccin contre la varicelle.

La vaccination contre la varicelle est généralement bien supportée. Une rougeur et une sensation douloureuse peuvent apparaître à l'endroit de l'injection (1 personne sur 3-5), mais elles disparaissent rapidement. Une

poussée de fièvre (1 personne sur 10-20) ou quelques boutons de varicelle (1 personne sur 20-25) peuvent apparaître entre le 7^e et le 21^e jour suivant l'injection. Les autres effets indésirables (pneumonie par exemple) sont extrêmement rares. D'autres problèmes ont été rapportés après ce vaccin, mais si rarement (<1/100 000 à 1/1 000 000) qu'il est difficile de dire si le vaccin est en cause ou non. Si un problème particulier vous inquiète, parlez-en à votre médecin.

Coûts de la vaccination contre la varicelle.

La vaccination des adolescents et jeunes adultes contre la varicelle est considérée comme tellement importante par les autorités de santé que son coût est pris en charge par l'assurance-maladie de base (sous réserve de la franchise et de la quote-part).

Votre médecin vous recommande la vaccination contre la varicelle dès l'adolescence.

Votre médecin recommande que tous les jeunes adolescents et adultes qui n'ont pas attrapé la varicelle pendant l'enfance soient protégés par une vaccination. N'hésitez pas à en discuter avec lui: il répondra volontiers à vos demandes.

Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.

Etat: novembre 2010

Tampon du médecin

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez:
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
Fax: +41 (0)31 325 50 58, e-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch

N° de commande: **311.277.f**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Vaccinations et mesures de contrôle
Office fédéral de la santé publique OFSP
Tél. secrétariat: +41 (0)31 323 87 06, fax secrétariat: +41 (0)31 323 87 95
E-mail: info@cfv.ch, Internet: www.cfv.ch